

Catherine Gaudy, Directrice générale du GENES, et Jean-Paul Cottet, Délégué général de la Fondation de l'École polytechnique, ont signé le 21 janvier 2022 la convention qui crée la Fondation ENSAE-ENSAI, sous égide de la Fondation de l'École polytechnique reconnue d'utilité publique.

La Fondation ENSAE-ENSAI a pour but de contribuer au rayonnement du GENES et de ses deux grandes écoles, l'ENSAE Paris et l'ENSAI, en France et à l'étranger.

Grâce aux dons effectués par des particuliers ou des entreprises, elle est notamment chargée de soutenir des projets portés par les étudiants de ces écoles, d'attribuer des prix ou des bourses et d'œuvrer au développement d'une vie estudiantine de qualité. Dans la continuité de l'excellence des formations et afin de poursuivre le développement de la recherche au meilleur niveau, la Fondation ENSAE-ENSAI peut également créer ou financer des chaires d'enseignement ou des programmes de professeurs invités.

Le site permettant d'effectuer des dons en ligne étant désormais opérationnel, nous comptons sur votre soutien pour appuyer le développement de l'ENSAE Paris et de l'ENSAI. Naturellement, nous vous tiendrons régulièrement informés des projets soutenus grâce à vos dons.

Merci pour votre mobilisation !

*Page de la Fondation ENSAE-ENSAI : www.groupe-genes.fr/fondation-ensae-ensai.php
Pour toute demande d'information : contact@fondation.ensae-ensai.org*